

Annexe n°1 : Liste des servitudes d'utilité publique

Pour mémoire, arrêté municipal de mise à jour du PLU : 07 février 2012 suite à l'arrêté préfectoral en date du 07/05/2007 créant les périmètres de protection immédiate, rapprochée, éloignée du captage de la prise d'eau de Mathay

Se reporter aussi au plan des servitudes 1/5000

Ministère	Code	Services responsables	Désignation
AGRICULTURE	A1	Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt 191 Rue de Belfort 25 043 BESANCON	Bois et Forêts. Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.
AGRICULTURE	A5	CAPM 8 Avenue des alliés BP 98407 MONTBELIARD	Servitude relative au passage des conduites d'eau et d'assainissement
AFFAIRES SANITAIRES	AS1	Agence Régionale de Santé 3 Avenue Louise Michel 25044 Besançon Cedex	Servitude attachée à la protection des eaux potables Arrêté préfectoral 07/05/2007
AFFAIRES CULTURELLES	AC1	DRAC 7 Rue Charles Nodier 25 000 BESANCON	Monuments Historiques. Servitude de protection des monuments historiques
EQUIPEMENT ET LOGEMENT	PPRI	Direction Départementale des Territoires 6 rue du Roussillon 25 003 Cedex	Défense contre les inondations. Servitudes en zones submersibles : Arrêté Préfectoral N° 2645 du 27 mai 2005 PPRI du Doubs et de L'Allan (cf pages suivantes)
INDUSTRIE	I3	GRT Gaz Région Nord Est 24 Quai Sainte Catherine 54 042 NANCY	GAZ. Servitude relative aux canalisations de transports de gaz.
INDUSTRIE	I4	RTE-GET Alsace 12 Rue de Hollande 68 110 ILLZACH	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques, (alimentation générale et distribution publique)
INDUSTRIE	I6	COMMUNE de MATHAY 25 rue de la Mairie 25 700 MATHAY	Servitude relative au périmètre actuel et à l'extension des carrières communales
TRANSPORT	T1	Direction régionale de la S.N.C.F. 67 000 SRASBOURG	Voies Ferrées. Servitude relative aux chemins de fer